



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/C/GGBO/SG/CIPM /2026 DU 30 MARS 2026

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE KOUNDENG-
GARI-GOMBO Y COMPRIS TOUTES LES RUELLES DE LA VILLE, COMMUNE DE
GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINTP Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, Le Maire de la commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Gari-Gombo, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route KOUNDENG- GARI-GOMBO y compris toutes les ruelles de la ville, dans la commune de GARI-GOMBO, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur la réhabilitation du tronçon de route Koundeng – Gari-Gombo, y compris toutes les ruelles de la ville.

Itinéraires

- Réhabilitation du tronçon KOUNDENG – GARI-GOMBO (6 km)
- Ouverture de la ruelle Centre d'alevinage – Ngoundi 1 (Chef de Canton) (2km)
- Ouverture de la ruelle Sous-Préfecture – Tigaza (1km)
- Reprofilage de toutes les ruelles de la ville
 1. Installation
 2. Nettoyage et terrassement

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, MINTP Exercice 2026 :

- ◆ Imputation : _____ ;
- ◆ Montant prévisionnel : 100 000 000 (Cent millions) Francs CFA TTC.

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de GARI-GOMBO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cent mille de francs (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de GARI-GOMBO.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de GARI-GOMBO (Secrétariat Général), au plus tard le **28 Avril 2026 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006 /AONO/C/GGBO/SG/CIPM/GGBO/2026 DU 30 MARS 2026

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON KOUNDENG – GARI-GOMBO Y COMPRIS
TOUTES LES RUELLES DE LA VILLE, DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE
LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit **1 000 000 (Un millions) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de GARI-GOMBO le **28 Avril 2026** à **11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

- 1) **Offre ou Dossier administratif :**
 - Absence de la caution de soumission
 - Absence ou non-conformité de l'une pièce administrative après le délai de 48 heures règlementaires
 - Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées
 - Absence de la catégorisation ou le récépissé de dépôt ou autre preuve y afférente
- 2) **Offre ou Dossier technique :**
 - N'avoir pas réuni au moins 80 % de critères de qualification ;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - Offre technique incomplète ou non conforme ;
 - Sous détail des prix unitaires incomplet à plus ou non conforme ;
 - Non-respect au format de fichiers des offres.
 - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signées.
- 3) **Offre Financière :**
 - Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
 - Absence d'un élément de l'offre financière (Soumission, les BPU et le DQE).

B. Critères essentiels :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière d'au moins **120.000.000** millions CFA..... **Oui**
- 2) Les références dans les travaux similaires : **Oui**
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet : **Oui**
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement : **Oui**
- 5) Le matériel et les équipements essentiels : **Oui**
- 6) Les références de l'Entreprise par lot..... **Oui**
- 7) La compréhension du projet..... **Oui**

Seuls les offres financières des soumissionnaires donc l'offre technique aura obtenu un pourcentage des « OUI » supérieur ou égal à 80 %, (soit au moins 05 « Oui » sur 07 « Oui » seront examinées.

NB : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois mois par une Autorité Administrative compétente.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit **1 000 000 (Un millions) Francs CFA**.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **Cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de GARI-GOMBO Tél : 696 25 92 46 / 674 32 38 38.

Ampliations :

- ✓ DDTP/BN/Yoka
- ✓ DDMAP/BN/yoka
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-C.GGBO ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



GARI-GOMBO, le _____
Le Maire de la Commune de Gari-Gombo
Maître d'ouvrage

*Simomori II de
Bingue Herré*